

avis d'ouverture d'un chantier

du bâtiment⁽¹⁾ des travaux publics⁽¹⁾

pour tout chantier occupant au moins 10 salariés pendant plus d'une semaine

(arrêté du 23 septembre 1957- circ. minist. 28 SS du 21.03.58 – art L 422-1 du Code SS)

4 volets identiques à destination de :

- 1 -> la Caisse régionale d'assurance maladie (service prévention)
- 2 -> la Direction départementale du Travail et de l'Emploi
- 3 -> du Comité régional de prévention du bâtiment et des travaux publics
- 4 -> à conserver par l'entreprise



entreprise

nom ou raison sociale :

adresse :

code postal commune

téléphone n° siret

chantier

adresse exacte du chantier :

lieudit : code postal commune

téléphone

nature des travaux : *terrassment* *gros œuvre* *charpente* *menuiserie* *couverture*
démolition *montage* *levage* - compléter éventuellement :

date probable de commencement des travaux :

durée probable des travaux :

y-a-il des risques particuliers ou exceptionnels : *explosifs* *téléphériques* *montage-levage*
machine-outil *travaux à proximité des lignes électriques* - compléter éventuellement :

effectif maximum probable du personnel qui sera employé :

nom et qualité de la personne chargée des questions de sécurité :

établi le

signature

cachet de l'entreprise

(1) cocher la case correspondante